

Déclaration d'origine des fonds (DOF)

(Informations strictement confidentielles)

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les professionnels du patrimoine sont désormais dans l'obligation de vérifier l'origine légale des capitaux qui leur sont confiés.

La DOF doit o (cochez les cases uti	bligatoirement être compléte	èe, dans son inté	gralité, si l'investissen	ient s'inscrit dans l'une d	les situations suivantes :	
(COCITEZ TES CUSES UTI	☐ investissement unitaire ou	ı cumulé égal ou supé	érieur à EUR 150 000			
	☐ investissement d'une somme en provenance d'une personne tierce (y compris membre de la famille)					
	investissement par chèque tiré sur un tiers (chèque de banque, chèque notarié, etc.)					
	☐ vous êtes non résident					
	☐ investissement d'une som	me en provenance de	l'étranger			
Renseigneme	nts concernant le Client : (tous	les champs sont à rense	eigner)			
Nom prénom :		ou Raison s	sociale:			
Adresse:						
Pays de Résidence	e:		Profession précise			
Date d'entrée en	relation: L					
Revenus :						
☐ Salaires	☐ Jetons de présence / dividen	ıdes 🗆 Rev	venus immohiliers	☐ Revenus de capitaux mol	oiliers Autre	
	u Annuel net du Foyer (en EUR) :			·	- / latte	
	noine net (en EUR) : \square <150 000			entre 750 001 et 1 500 000	□ >1 500 000	
					L > 1 300 000	
	que les fonds d'un montant					
réglé par :	Chèque en date du L		ou Virement	en date du 💹 💹 🗀		
émanen	t de l'établissement suivant	(entourez l'information ι	utile et complétez les champs) :			
Banque / Compagnie d'assurance (précisez):						
Compte P	ersonnel / Compte d'un tiers <i>(précisez</i>	le nom du tiers):				
Pays						
et ont p	our origine (cochez la case utile et cor	mplétez les champs) :				
_ □ Epargr	ne des revenus : Etablissement					
Durée	de détention : ☐ - de 3 ans	☐ + de 3 ans	Nature			
☐ Hérita	ge : Date	Montan	nt	Lien de parenté	•	
☐ Donati	ion : Date	Montan	ntDonateur	: Lien de par	enté :	
☐ Cessio	n d'actifs : Actifs :			. Date de cession :		
☐ Rachat	t d'un contrat d'assurance-vie /capita					
	ciaire d'un contrat d'assurance-vie :					
☐ Gains	au jeu : Jeux :					
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
at plant	nas d'aviaina dálistuausa au s	riminalla au sans e	do la váglamantation va	lativa à la lutta contro la la	Janehimont doe eanitain	
	pas d'origine délictueuse ou c		-		•	
	nt à la réglementation la piè acte de cession - acte de rach			doit etre transmise (rele	eve de compte - acte de	
	ture et la date de la pièce jus	•	,			
Conformément aux	ou d'insuffisance de renseignement dans le « dispositions légales et règlementaires e rvées à la lutte contre le blanchiment et nistration fiscale.	en vigueur, vous dispos	sez d'un droit d'accès et de re	ctification des données qui vous d		
Fait à	le					
	Signature(s) du (d	les) client(s)		Signature du Conseiller + Cache	et	